

Société Jules Verne

Association déclarée à Paris, le 31 juillet 1935 (n° 172.732)

J.O. du 15-8-35

Jean H. Guermonprez

Président Fondateur

Siège social : 11, rue Berthollet - 75005 PARIS

C.C.P. : PARIS 8831 70 Y

28 avril 2017

Convocation pour

L'ASSEMBLEE GENERALE 2017 de la SOCIETE JULES VERNE

Le 03 juin à Amiens.

Cher(e) Sociétaire,

Voici venu le temps de vous annoncer notre Assemblée Générale annuelle, qui aura lieu à Amiens le 03 juin 2017 et à laquelle nous espérons vivement votre présence.

Il est d'usage que cette convocation tienne également lieu de rappel à ceux de nos adhérents qui n'auraient pas encore payé leur cotisation pour 2016 et 2017. Aussi, nous les prions de bien vouloir s'en acquitter et, pour ce faire, nous leur suggérons de joindre un chèque de 50 € ou 100 €, au coupon-réponse ci-joint, à nous retourner même en cas de non-participation à l'Assemblée.

Nous profitons de ces lignes pour remercier nos membres qui se sont déjà mis en règle, sachant à quel point la cotisation est vitale pour la bonne marche de notre Société.

L'Assemblée Générale 2017 se tiendra à 14 h 00 à l'adresse suivante :

Bibliothèque Louis Aragon
50, rue de la République

De 14 h 00 à 14 h 15 : accueil et signature du registre de présence.

A partir de 14 h 15 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016.
2. Rapports moral et financier.
3. Vote sur l'approbation des points 1 et 2 de l'ordre du jour et quitus pour l'exercice 2016 aux membres du Conseil d'Administration en fonction durant ledit exercice.
4. Le Bulletin
5. Conférences
6. Questions diverses

Le matin, pour ceux qui le souhaitent, nous ferons une visite de la Maison de Jules Verne. La visite commencera à 11 h 00 et sera guidée par M. Bernard Sinoquet, responsable de la Collection Jules Verne.

A 12 h 00, nous nous retrouverons au restaurant *le Bistrot du Boucher*, situé entre la cathédrale et la bibliothèque, 18 rue Dusevel. Les personnes le désirant pourront partager un repas dans ce restaurant, s'ils l'ont précisé auparavant grâce au coupon réponse. Le menu est au prix de 27 € (boissons comprises) et sera payable sur place. Il est composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert au choix parmi les propositions suivantes :

Entrés au choix

Terrine du bistrot sur son lit de mesclun

Salade de magrets de canard fumés et

gésiers Pavé de rumsteack à la plancha sauce
échalotes

Saumon fumé, crème fouettée à la

ciboulette

Ficelle picarde

Plats au choix

Magret de canard rôti

Cabillaud au beurre blanc

Desserts au choix

Profiteroles à la vanille et chocolat

Boissons

kir pétillant

vin blanc et rouge (bordeaux) ou eau minérale

café

chaud Café gourmand
Moelleux spéculos cœur fondant
caramel

Pour contribuer au bon déroulement de l'Assemblée Générale et faciliter la tâche du secrétariat, nous vous prions de retourner dès que possible au siège social (11 rue Berthollet – 75005 Paris) le coupon-réponse ci-après, accompagné de la cotisation 2017 (et 2016 éventuellement), si elle n'a pas déjà été réglée. N'oubliez pas en outre d'envoyer votre bulletin de vote si vous ne pouvez pas vous déplacer le 03 juin.

Pour informations, les horaires de train prévus entre Paris et Amiens ce jour-là sont :

Paris	Amiens		Amiens	Paris	
08 h 04	10 h 21	2 corr. / Ter - Car	16 h 19	18 h 26	1 corr. TER - Intercités
08 h 52	11 h 21	1 corr. / TGV - TER	16 h 38	19 h 14	1 corr. / TER - TGV
08 h 58	11 h 18	2 corr. / Ter - Car	17 h 34	19 h 43	1 corr. TER - Intercités
09 h 01	12 h (gare routière)	1 corr. / Ter - Car	18 h 54	20 h 50	2 corr. / Ter - Car

Espérant vous retrouver à cette Assemblée Générale, et demeurant à votre disposition pour toute information éventuelle, nous vous prions de recevoir, cher(e) Sociétaire, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre Albessard, président.

COUPON-REPONSE (à retourner)

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Adresse @ : _____

Je règle ma cotisation 2017 (50 €) Je règle ma cotisation 2016 et 2017 (100 €)

J'assisterai Je n'assisterai pas¹
à l'Assemblée Générale de la Société Jules Verne du 03 juin 2017.
Dans le cas où je n'assisterai pas, je confie mon pouvoir à
M ou Mme¹ _____

Je participerai Je ne participerai pas¹
à la visite de la Maison de Jules Verne ; nombre de personnes à inscrire _____ personne(s).

Je participerai Je ne participerai pas¹

au déjeuner du 03 juin 2017 le midi ; nombre de personnes à inscrire _____ personne(s).

Je joins ma (mes) cotisation(s) (les repas seront payés sur place) par chèque libellé au nom de la *Société Jules Verne*.

Date :

Signature :

¹ Rayer la mention inutile.